

paguie vacante par la mort du comte d'Agrain et du sieur de Rouville (1)."

Le prince de Monaco s'intéressa beaucoup à l'avancement de M. de Lantagnac. Le 23 janvier 1726, le Conseil de Marine lui faisait écrire qu'il ferait ce qui dépendait de lui pour procurer son avancement.

Le 30 avril de la même année, le Conseil de Marine écrivait de nouveau au prince de Monaco pour l'informer qu'il avait proposé l'avancement de M. de Lantagnac.

En mai 1726, M. de Lantagnac était nommé capitaine d'une des compagnies du détachement de la marine.

En 1727, la marquise de Vaudreuil écrivait au ministre de Maurepas lui demandant la place de commandant du Détroit pour M. de Lantagnac :

" Comme il est revenu à la marquise de Vaudreuil que vous ôtiez à M. de Tonti le commandement du Détroit, elle prend la liberté de vous le demander pour M. Adhémar de Lantagnac, petit neveu de feu son mari, dont la naissance vous est connue, d'un caractère doux et liant, tel qu'il convient pour bien remplir ce poste, en lui accordant cette grâce, vous le mettez en état de pouvoir élever une nombreuse famille dont il est chargé. La marquise de Vaudreuil sait que vous aimez à faire du bien aux personnes de condition ; elle et ses enfants auront une reconnaissance infinie, Monseigneur, de celui que vous aurez la bonté de faire à M. de Lantagnac." (2)

En 1728, M. de Lantagnac demandait l'aide du roi pour établir une tuilerie dans les environs de Québec. Le roi se montra favorable à ce projet et ordonna d'accorder passage à ses ouvriers.

Le 25 octobre 1729, MM de Beaubarnois et Hocquart écrivent au ministre de Maurepas :

(1) Correspo: lance générale, Canada, vol. 44, c. 11.

(2) Correspondance générale, vol. 49, folio 346.